

# BUREAU FEDERAL

## Réunion du Vendredi 21 Septembre 2007 à Paris

---

Présents : M. Yvan MAININI, Président  
Mmes Françoise AMIAUD et Roselyne BIENVENU.  
MM Claude AUTHIE, Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Rémy GAUTRON,  
Serge GERARD, Jean-Pierre HUNCKLER, Frédéric JUGNET, Philippe RESTOUT,  
Jean-Pierre SIUTAT.

Invités : M. André NOUAIL.

Excusés : Mme. Marie-Noëlle SERVAGE (Mission Equipe de France) et M Jean-Marc  
JEHANNO (Malade).

Assistent : Mme Céline PETIT – M. Jean-Pierre de VINCENZI. (DTN).

Assistent en partie : Melle Stéphanie PIOGER et Didier DOMAT.

---

### **1. Ouverture par le Président**

Yvan MAININI souhaite la bienvenue aux membres présents. Il excuse Marie-Noëlle SERVAGE actuellement en mission avec l'Equipe de France Féminine et Jean-Marc JEHANNO, souffrant. Les membres du Bureau Fédéral lui souhaitent un prompt rétablissement.

A ce jour, la base compte 237 791 licenciés. 1713 Clubs ont saisi leurs licences via Internet, dans 83 Comités Départementaux, soit plus de 42 % des licences saisies via le net.

Yvan MAININI souhaite rétablir la vérité des propos tenus dans la presse et lit aux membres du Bureau Fédéral le Communiqué de Presse qui sera diffusé demain sur le site Internet de la FFBB.

Suite aux résultats de l'Equipe de France Masculine, le Basket français vit des moments difficiles.

### **2. Bilan du Championnat d'Europe Masculin**

Jean-Pierre de VINCENZI dresse le bilan du Championnat d'Europe Masculin en Espagne, qui vient de se terminer, et dont la 8<sup>ème</sup> place n'apporte pas satisfaction. La France n'est pas qualifiée pour les Jeux Olympiques, ni pour le Tournoi Pré-Olympique et devra passer par des matchs de qualification (Septembre 2008) afin de se qualifier pour le Championnat d'Europe 2009.

Un long débat s'engage et certains membres du Bureau Fédéral présents donnent leur analyse.

Jean-Pierre de VINCENZI fera une présentation du bilan global des Compétitions des équipes de France lors du Comité Directeur des 12 et 13 Octobre 2007.

### **3. NF1 : Cahier des charges**

André NOUAIL expose le document distribué aux membres du Bureau Fédéral (annexe 1). Il s'agit de créer un événement pour la NF1 et de médiatiser ce week-end.

Jean-Pierre SIUTAT : rajouter une ligne ADSL, dans l'organisation.

André NOUAIL lui précise qu'une ligne ADSL est obligatoire pour tous les clubs de NF1.

Serge GÉRARD : dans l'article 1.2.1 (relations FFBB – Organisateur) il faut ajouter "en collaboration avec France Basket Organisation".

### **Après un vote à mains levées, le Cahier des Charges des Play off de NF1 est adopté par le Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.**

Une présentation de ce Cahier des Charges sera faite lors du Comité Directeur des 12 et 13 Octobre 2007.

André NOUAIL explique que le début de saison de la NF1 se déroule bien. Une réunion des Présidents des Clubs de NF1 est prévue le 19 Octobre 2007.

Serge GÉRARD informe que la Commission Contrôle de Gestion a ouvert 7 dossiers de discipline à l'encontre des clubs de NF1, pour non production de document. Il s'avère que 7 clubs sur 15 n'ont pas renvoyé les comptes.

Frédéric JUGNET évoque le problème d'une joueuse de Lyon, et un problème d'interprétation de demande de licence. Le problème est maintenant résolu.

### **4. Certificat médical : dépôt au Comité ? utilité, obligation ?**

Didier DOMAT : la question était posée pour savoir s'il y avait vraiment une utilité, dans le cadre de la saisie des licences par les clubs sur Internet, de déposer le certificat médical au Comité. Au regard des textes applicables et du code du sport, la Fédération prend la responsabilité de la délivrance de la licence, qu'elle la délivre directement ou indirectement. Le Code du Sport impose que soit subordonné à la délivrance de la licence la production d'un certificat médical. Si on ne s'assure pas qu'un certificat médical existe lorsqu'une délégation a été donnée pour délivrer une licence, c'est une situation risquée en cas de problème.

La vérification de ce certificat médical pour toute délivrance d'une licence semble obligatoire.

Yvan MAININI rappelle la proposition : délivrance du "carton" licence au Comité uniquement sur présentation du certificat médical.

Une note sera rédigée en ce sens pour les Comités Départementaux, par le Secrétaire Général.

### **5. Mutations en catégorie mini basket ? utilité ? moyen pour éviter les fusions, unions ...**

Frédéric JUGNET : ce point fait suite à une discussion du précédent Bureau Fédéral :

- Le problème des mutations en catégorie Mini Basket, qui sont gênantes par rapport aux clubs satellites
- Régler ce problème pourrait être le moyen d'éviter les fusions et les Unions.

La Commission Juridique fera une présentation de cette étude lors du Comité Directeur des 14 et 15 Décembre 2007.

## **6. Organisation de l'Assemblée Générale 2008**

Thierry BALESTRIERE dresse les constats de l'Assemblée Générale 2007 et donne quelques idées nouvelles pour l'Assemblée Générale de 2008 :

- Réunion du Bureau Fédéral et les diverses réunions le Jeudi après midi.
- Débuter le Forum de l'AG le vendredi à 11h.
- Créer un système de "Question / réponse".
- Mise en place d'une Boîte à Questions.
- Faire débiter l'Assemblée Générale (la partie statutaire) le Vendredi soir à 18h.
- Maintenir le Forum et les réunions d'échange.
- Initialiser les contenus de l'Assemblée Générale (Débat – préparation en amont).

Ce ne sont, pour le moment, que quelques pistes de réflexion.

Une discussion s'engage sur le surcoût financier qu'une telle organisation pourrait engendrer.

Thierry BALESTRIERE a pris note des remarques des membres du Bureau Fédéral et fera une nouvelle présentation lors du Bureau Fédéral du 26 Octobre 2007.

## **7. Les grands principes de sélection pour les Jeux Olympiques – Circulaire du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.**

Jean-Pierre de VINCENZI : La FFBB a reçu un courrier du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, demandant de confirmer, par écrit dans un souci de rigueur administrative et afin d'éviter tout risque de contentieux, si les instances fédérales compétentes ont validé les grands principes de sélection pour les compétitions internationales et notamment les Jeux Olympiques.

### **Accord du Bureau Fédéral.**

Jean-Pierre de VINCENZI adressera un courrier au Ministère pour faire part de cette décision.

## **8. Situation du club de LFB, Mourenx**

Serge GÉRARD explique que la Commission Contrôle de Gestion a reçu un simple projet de compte annuel à la place du plan de trésorerie que le Président du club s'était engagé à produire. Le document produit soulève beaucoup de questions et surtout de grandes inquiétudes sur la santé financière du club et donc sur sa pérennité.

Après discussion, le Bureau Fédéral propose que la masse salariale du club de Mourenx soit en conséquence, revue à la baisse. Serge GÉRARD fera un courrier explicatif au club.

## **9. Courrier de deux clubs de NF2 et NF3**

Frédéric JUGNET expose les problèmes soulevés par les clubs de NF2 et NF3, qui s'insurgent contre les règlements fédéraux et qui reprochent aux clubs de la Ligue Féminine de déplacer les rencontres le samedi à 18h et de bénéficier d'avantages démesurés (10 mutés).

Jean-Pierre SIUTAT : le système actuel n'apporte pas une grande satisfaction, mais les clubs de la Ligue Féminine doivent faire de la formation. Il faut trouver une solution acceptable pour la saison prochaine.

Serge GÉRARD précise que la Commission Contrôle de Gestion homologue des contrats de joueuses d'équipes réserves de LFB qui évoluent en NF2 et de NF3 et que cela risque de poser des problèmes à l'avenir.

Jean-Pierre de VINCENZI : il est impossible de faire de la formation correcte dans un championnat fédéral, mis à part à l'INSEP.

Un débat s'engage.

Yvan MAININI propose de recevoir les Présidents des clubs concernés afin de connaître leur avis et leurs projets.

## **10. Dossiers de remise de peine :**

Frédéric JUGNET expose les deux dossiers de demande de remise de peine :

- Nabil AIT ASSOUE (Tarbes)

L'intéressé s'est vu infligé une suspension de quatre mois, dont deux mois fermes, pour avoir tenu des propos déplacés à l'encontre des arbitres, lors d'une rencontre du Championnat de NM3 du 7 Avril 2007.

**Après un vote à mains levées, le Bureau Fédéral refuse à l'unanimité des membres présents la demande de remise de peine de Monsieur Nabil AIT ASSOUE.**

- Guy EKISSI (Nîmes)

L'intéressé s'est vu infligé une suspension d'un an ferme, pour avoir tenu des propos injurieux à l'encontre des officiels, lors d'une rencontre du Championnat départemental Cadets du Gard du 3 Février 2007.

**Après un vote à mains levées, le Bureau Fédéral refuse à l'unanimité des membres présents la demande de remise de peine de Monsieur Guy ESSIKI.**

## **11. Projet d'Ordre du Jour du Comité Directeur des 12 et 13 Octobre 2007**

- 1. Ouverture par le Président**
- 2. Bilan des campagnes d'été des équipes de France (JP de VINCENZI)**
- 3. Ligue Féminine de Basket : Présentation de la saison 2007/2008 (JP SIUTAT)**
- 4. Point financier (R. GAUTRON)**
- 5. Les Commissions Fédérales :**
  - **La Commission Juridique (R. BIENVENU)**
    - Modifications réglementaires sur EEE/EEEE
  - **La Commission Informatique (C. AUTHIÉ)**
    - Développement Internet de la Gestion Sportive
  - **NF1 : Présentation du Cahier des charges (A. NOUAIL)**
  - **La Commission des Agents Sportifs (JB LESPITAU)**
  - **La Commission Sportive (MN SERVAGE)**
    - Point sur les championnats de France Jeunes et Adultes.
    - Point sur les Coupes de France.
  - **La CFAMC (J. DENEUX)**
    - La Charte OTM
  - **FBO (JP HUNCKLER)**
    - Compte rendu des opérations 2007.
    - Objectifs 2008
    - La Coupe de France.
  - **La Commission Contrôle de Gestion (S. GÉRARD)**
    - Situation des clubs.
  - **La Commission Formation (JM FLORET)**

- *Bilan Université d'Eté 2007.*
- *projet 2008*

#### **6. La Chambre d'Appel : Composition de la Commission.**

#### **7. Questions diverses**

### **12. Questions diverses**

Roseline BIENVENU soumet à l'approbation du Bureau Fédéral un dossier de demande d'Union qui concerne le BCP Nîmes, qui avait déjà été présenté lors de la réunion du 25 Mai 2007 (seconde équipe en Championnat Féminin). Le Bureau Fédéral avait donné son accord sous réserve de deux conditions :

- progression dans les effectifs de jeunes filles.
- S'engager dans une démarche avec le dépôt d'un dossier "Label Ecole Française MiniBasket".

A ce jour, le club remplit toutes les conditions demandées.

#### **Accord du Bureau Fédéral.**

Jean-Pierre SIUTAT présente aux membres du Bureau Fédéral présents le nouveau projet de logo de la Ligue Féminine de Basket.

Rémy GAUTRON : le club de Tourcoing, qui avait un moratoire depuis plusieurs années, vient de régler le restant des sommes dues à la FFBB.

Serge GÉRARD : soulève le problème rencontré avec un club de NM1 et le respect de la règle des joueurs de moins de 21 ans (prolongé à moins de 23 ans sous certaines conditions). Il va prendre contact avec le club.

Claude AUTHIÉ : la Commission Informatique fera une présentation au prochain Bureau Fédéral du nouveau design de la gestion sportive qui va être mis en ligne sur Internet. Le système de saisie des licences fonctionne bien.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le Vendredi 26 Octobre 2007.